

FILAMENT FLEXIBLE SPECIALEMENT CONÇU POUR L'IMPRESSION 3D

GAMME PROFESSIONNELLE POUR APPLICATIONS INDUSTRIELLES ET GRAND PUBLIC.

### **IMPRESSION 3D**

OPTIFLEX® Optimus est un filament plastique flexible spécialement conçu pour toutes les imprimantes 3D « FDM ». L'élasticité est faible, le but étant de d'offrir des propriétés flexibles permettant d'imprimer des silent blocs, absorbeurs de chocs/vibrations, ou plus simplement des pneus de modèles réduits.

Ce fil est utilisable avec la majorité des imprimantes FDM équipées de buse d'un  $\varnothing$  0,4mm au minimum.

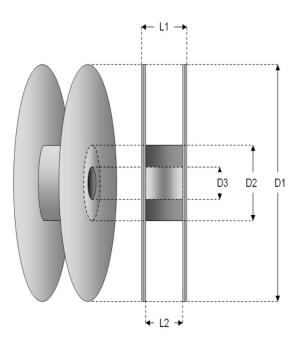
### **PROPRIÉTÉS**

Impression 3D					
Temp. d'Extrusion	de 245°C à 265°C. Cette valeur est donnée à titre indicatif et doit être ajustée par les utilisateurs.				
Plateau Chauffant	40 À 70°C Cette valeur est donnée à titre indicatif et doit être ajustée par les utilisateurs.				
Vitesse d'impression	50-70 mm/s				
Diamètre	1,75mm ou 2,85mm ±50μm				
Buse	à partir de 0,4mm				
Masse linéique	3,1 @ Ø 1,75mm et 8,6g/m @ Ø 2,85mm				

Propriétés thermiques					
Inflammabilité	HB (UL 94 @ 1.6mm)				
Тд	-32°C				
MFR	10,50 g/10 min - 230°C; 2,16kg				

Propriétés mécaniques					
Densité	1,34 g/cm3				
Dureté	93 Shore A				
	44 Shore D				
Module de flexion	2690 MPa				
Module de traction	60 MPa				
Traction à la rupture	11,5 MPa				
Élongation à la rupture	>300%				

### **CONDITIONNEMENT**



FORMAT « BULK » Dimensions en mm

BOBINES	L1	L2	D1	D2	D3
250 g & 500 g	55	48	200	90	55
1kg	67	59	200	105	52

Bobine protégée par du film étirable, sans boite individuelle. Produit fourni avec numéro de lot et la traçabilité des matériaux. Autres formats de bobines disponibles sur demande (jusqu'à 10 kg)

### **HYGIENE ET SECURITE**

### **CONTACT ALIMENTAIRE**

La base de notre filament OPTIFLEX® est conforme aux normes mentionnées dans le règlement UE n° 10/2011 de la Commission Européenne sur les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec les aliments plus récemment modifié par le règlement UE n° 2015/174 5 Février 2015. Attention cependant car selon le règlement 10/2011, la certification doit être réalisée sur les articles finis mis en contact avec les denrées alimentaires dans les conditions d'utilisation (temps et température).

#### **ROSH**

Le matériau OPTIFLEX® est conforme à la directive européenne CE / 65/2011 (RoHS): Les métaux lourds (tels que cadmium, le chrome hexavalent, le plomb et le mercure), biphényles polybromés (PBB), les éthers diphényliques polybromés (PBDE) sont exclues de la formulation et de la fabrication du filament. Par conséquent, la matière première OPTIFLEX® est en conformité avec les exigences de l'article 4.1 de la directive européenne CE / 65/20011.

Notez cependant que nous ne faisons pas d'analyse systématique de la matière première avant chaque production de filament OPTIFLEX®.

### CONTACT



Adresse: 3 grand louvet - 33430 Lignan de Bazas

Tel: +33 (0)9 72 56 74 05

E-mail: contact@optimusfilament.com / Site Internet: www.optimusfilament.com

